



Stationnement payant étendu aux Martrails et à Gassicourt : Les riverains premières victimes !

Surprise lors du conseil municipal du 19 novembre 2008 : le maire a décidé d'élargir la zone bleue de manière très importante (voir le plan au verso), sur une partie des Martrails et de Gassicourt. **Dès le 1^{er} décembre 2008 !**

Et ce n'est là qu'une première étape, **« nous allons encore étendre le stationnement payant » a même déclaré le maire** lors du conseil municipal. Il se base pour cela sur une étude que la ville a financé sur le stationnement (nous pouvons vous la transmettre sur simple demande de votre part, par téléphone, mail ou courrier).

Aucune concertation, comme d'habitude...

Vous a-t-on demandé votre avis ? Les conseils de quartiers concernés ont-ils été consultés ?

NON !!!

Comme d'habitude, le maire et son équipe prennent cette décision unilatéralement.

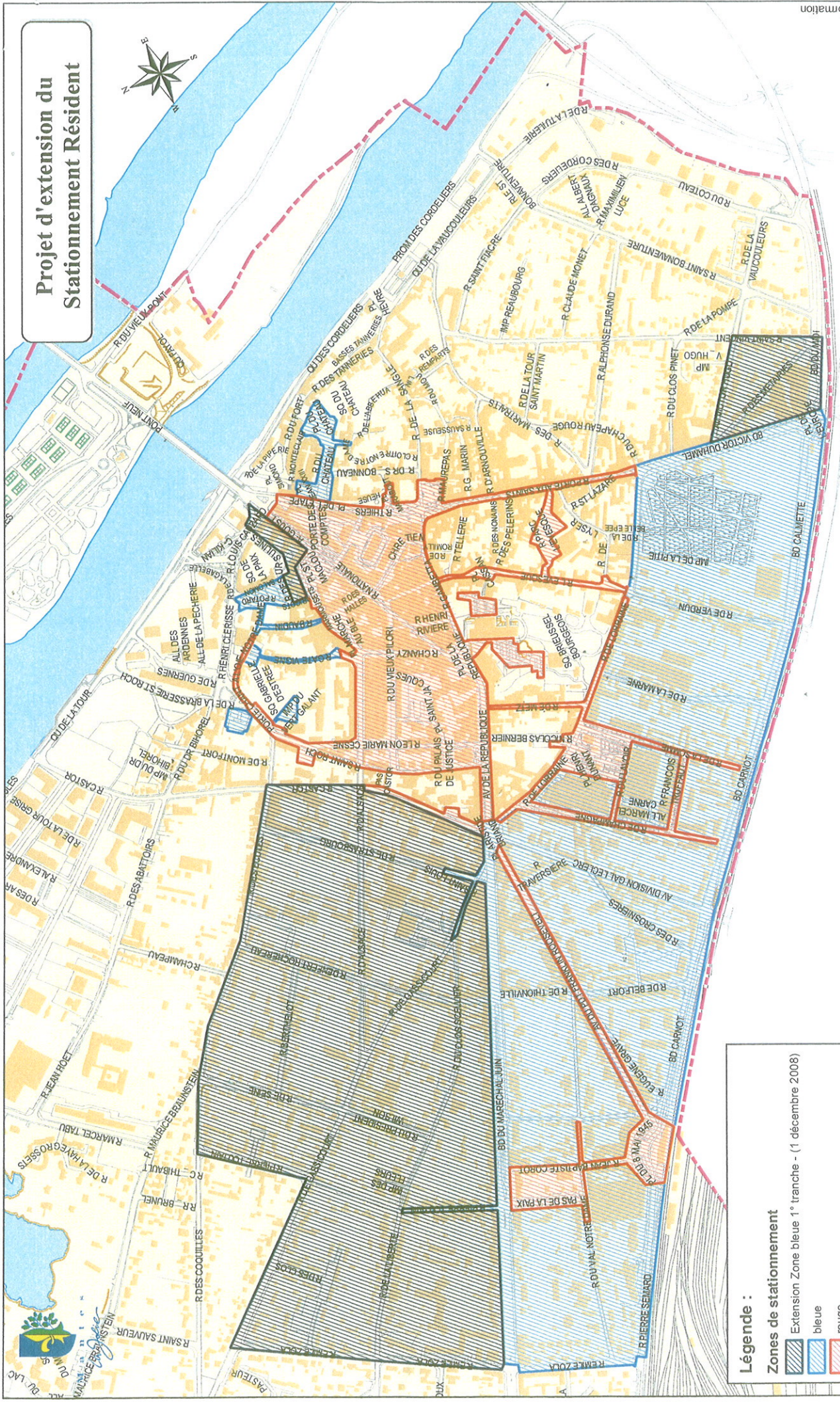
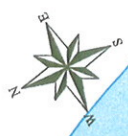
L'idée est de combattre les voitures ventouses, notamment des personnes qui viennent prendre le train ou le bus à Mantes-Station et à la gare de Mantes-la-Jolie. Certes, les voitures ventouses posent problème mais nous pensons que d'autres solutions sont meilleures, comme la baisse du prix du parking de la gare, que nous avons soutenue, car elle permettra d'y garer davantage de voitures qui viennent de l'extérieur de Mantes.

Le saviez-vous ? Une des conséquences de la décision du maire est simple : désormais, **vous devrez payer 20 euros par an pour avoir le droit de vous garer devant chez vous !** (c'est le tarif de la vignette résident).

Nous avons refusé de soutenir ces décisions, prise à la hâte, sans concertation et sans vision globale.

Guillaume Quévarec
Conseiller municipal de Mantes-la-Jolie

Projet d'extension du Stationnement Résident



Légende :

Zones de stationnement

-  Extension Zone bleue 1^o tranche - (1 décembre 2008)
-  bleue
-  rouge

La vignette résident n'est vendue qu'aux personnes habitant en zone bleue ou rouge.

Elle ne permet pas de stationner gratuitement en zone rouge.

